

# Est-ce consigné?

Veillez prendre note des produits de boisson suivants pour lesquels nous recevons souvent des questions.



## Boisson à base de plantes Sproud

- La boisson est un substitut de produit laitier à base de plantes.
- Le produit n'est pas étiqueté comme étant « enrichie ».
- **Pour les boissons à base de plantes, seuls ceux qui sont enrichis et constituent une source de protéines sont exclus du programme.**
- Cette boisson n'est PAS enrichie - elle est donc consignée.



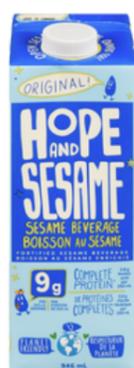
## Cordial aromatisé Rose's

- Le produit est étiqueté comme « Cordial ».
- Les boissons cordiales peuvent être consommées comme des boissons prêtes à boire ou mélangées à des boissons alcoolisées.
- **Puisqu'elle peut être consommée comme boisson prête à boire, cette boisson est incluse dans le programme.**
- Tous les cordials aromatisés Rose's sont consignés.



## Binggrae Banana Boisson au lait aromatisées

- La boisson est étiquetée comme « boisson au lait aromatisée ».
- **Étant donné qu'il s'agit d'une boisson contenant du lait et non étiquetée comme du vrai lait, elle est incluse dans le programme.**
- Cette boisson est consignée.



## Hope and Sesame Boisson au Sésame

- La boisson est un substitut de produit laitier à base de plantes.
- Le produit est étiqueté comme étant enrichi, et il n'est pas étiqueté comme n'étant « pas une source de protéines ».
- **Les boissons à base de plantes qui sont enrichies et constituent une source de protéines sont exclues du programme.**
- Aucune consigne n'est demandée aux consommateurs.



## Sirop de Grenade Rose's

- Le produit est étiqueté comme un sirop, qui indique que le mélange est conçu pour être ajouté à une autre boisson en vue de sa consommation.
- **Comme il ne s'agit pas d'une boisson prête à boire, cette boisson est exclue du programme.**
- Aucune consigne n'est demandée aux consommateurs.



## Lait sur le pouce partiellement écrémé (1% M.G.)

- La boisson est étiquetée comme « lait partiellement écrémé (1 % M.G.) ».
- **Le lait de vache et le lait de chèvre, incluant les laits aromatisés, sont considérés comme des produits nutritionnels essentiels et sont exclus du programme.**
- Aucune consigne n'est demandée aux consommateurs.